Décision 03-D-39 du 04 septembre 2003

relative à la situation de la concurrence dans le réseau de franchise créé par la société Plus International

Posted on: 17 septembre 2003 | Secteur(s) :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	Sofadis, Neveu, CBI, Sovaac, Caffier Cuisines, Pistre Service Plus, Coignières Cuisines Bains, Moulin Cuisines, Super Cuisines, LEF (Lilloise d'Equipement Familial), AEF (Auxerroise d'Equipement Familial), Amfor, MEM (Malouine d'Equipement Familial), Cuisines & Bains du Gier, DEM, Mahe
Dispositif(s)	Pratique non établie
Entreprise(s) concernée(s)	Plus International, Ranger, Euroform

Lire

le texte intégral de la décision
98.9 Ko